



Assemblée Générale 2024

Ballet sur glace

30 juin 2024

Vérification des pouvoirs

Soit :

18 clubs représentés sur **30**.

75 voix sur **101**.

Approbation du PV de l'AG 2023

Contre : **0 voix**

Abstention : **0 voix**

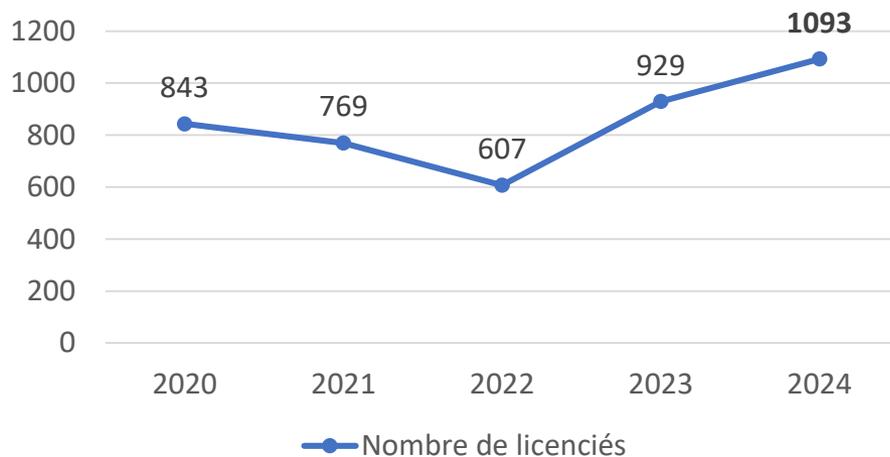
Résolution 1 :

Le PV de l'AG 2023 est approuvé à l'unanimité.

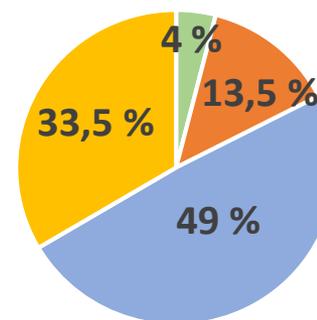
Rapport moral de la présidente - Vote

Evolution des licenciés :

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de licenciés	843	769	607	929	1093



Répartition par âge des licenciés



- Benjamin (-8 ans)
- Novice (-12 ans)
- Junior (-18 ans)
- Senior (+18 ans)

Rapport moral de la présidente - Vote

Répartition des équipes :

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de clubs en compétition	23	0	22	24	25
Nombre d'équipes	50	0	36	42	51



Catégorie	2023	2024
Open mixed age	4	11
Open -15	9	14
Open +15	9	8
Adultes	4	5
Novice	5	5
Junior	6	5
Senior	3	4



Rapport moral de la présidente

Séminaire des juges, entraîneurs et chorégraphes

- 7&8 octobre 2023 à Gentilly
- 19 participants (dont 3 représentants étrangers : USA, Allemagne et Suisse)
- Séminaire très apprécié par tous qui a permis de lancer la saison.
- Les participants étrangers ont été ravis de pouvoir participer à ce séminaire.

Séminaire des entraîneurs et capitaines d'équipes :

- 6 janvier 2024 à Saint-Ouen
- 19 participants
- Peu de participants dont des personnes qui avaient déjà suivies le séminaire la saison passée et quelques nouveaux, notamment en raison de la date (fin des vacances scolaires).
- Envisager ce séminaire en 2 niveaux pour les prochaines fois (niveau 1 pour les nouveaux et niveau 2 pour les autres) et voir pour ouvrir ce séminaire à toutes les équipes.



Rapport moral de la présidente

La saison 2023-2024 :

4 compétitions nationales

Nantes 02/03 : 21 équipes

Clermont-Ferrand 09/03 : 20 équipes

Dammarie lès Lys 30/03 : 26 équipes

Marseille 06/04 : 20 équipes

- ➔ **Difficulté de répartition des équipes dû au nombre grandissant d'équipes.**
- ➔ **Besoin d'une cinquième date de compétition.**
- ➔ **Qualité d'organisation et de préparation par les clubs organisateurs.**

Rapport moral de la présidente

Gold Cup & Nation's Cup – Bordeaux – 25-28/04/2024

47 équipes - 8 nations représentées

→ **Très bons résultats des équipes françaises :**

Open : 1^{er} – Les Crazy Lion's - Belfort

Adultes : 1^{er} – All Styles - Franconville

Novice : 2^{ème} – Les Zimbawas – Villard-de-Lans

Junior : 3^{ème} – Kallysta - Nice

Senior : 1^{er} – Les Vertacomicroiens – Villard-de-Lans

2^{ème} – Les Métropolitains – FVParis Bercy

→ **Co-organisation réussie du club de Bordeaux et de la FFSG**

Merci au club de Bordeaux pour l'investissement dans cette compétition.

→ **Nouvelle catégorie Open = pérennisée pour les prochaines Gold Cup**

→ **Bilan très positif : nombre de spectateurs sur place et en ligne.**



Rapport moral de la présidente

Critérium national – 4&5/05/2024 – Villard-de-Lans :

9 équipes Open mixed age

10 équipes Open -15

8 équipes Open +15

4 équipes Adultes

➔ **Forte participation des équipes Open**

➔ **Si la participation est la même en 2025, envisager le Critérium sur deux jours.**

Championnats de France et Masters – 5/05/2024 – Villard-de-Lans :

4 équipes Novice

5 équipes Junior

4 équipes Senior



Rapport moral de la présidente - Vote

Contre : **0 voix**

Abstention : **0 voix**

Résolution 2 :

Le rapport moral de la présidente est approuvé à l'unanimité.

Intervention du DTN (ou son représentant)

- **Accompagnement et présence de Nathalie Robert, Référente DTN Ballet sur les événements nationaux et la Nation’Cup ainsi qu’au séminaire de rentrée dans le cadre de la préparation de la saison et des projets envisagés.**
- **Avis consultatif aux réunions de travail régulières de la commission sportive nationale de Ballet sur Glace**
- **Pérennisation du séminaire de janvier dédié aux équipes sélectionnées à la Nation’Cup 2024 sur la thématique de l’optimisation de la performance individuelle et collective via l’apprentissage de différentes techniques de préparation mentale.**

Séminaire toujours apprécié par les entraîneurs et les capitaines d’équipes présents

Félicitations :

- **pour l’augmentation significative du nombre de licenciés et d’équipes;**
- **pour tous les excellents résultats obtenus en compétition cette saison.**



Présentation du bilan financier 2023

BUDGET BALLETS 2023			
01 JANVIER 2023 au 31 DÉCEMBRE 2023			
FONCTIONNEMENT CSNB	PRÉVISIONNEL 2023	BUDGET 2023	RECETTE 2023
budget validé trésorier général		8 000,00 €	
FRAIS GÉNÉRAUX			
Logiciel compta	- €		
Site internet	300,00 €	120,00 €	
Informatiques (matériel et fournitures)	700,00 €	459,26 €	600,00 €
Total	1 000,00 €	579,26 €	
DÉPLACEMENTS			
AG	1 000,00 €	263,59 €	
Nations cup			
Réunions	1 000,00 €	197,40 €	
Séminaires	4 000,00 €	2 433,60 €	
Total	6 000,00 €	2 894,59 €	
FORMATIONS			
Comptable	1 000,00 €	364,85 €	
Total	1 000,00 €	364,85 €	
TOTAL	8 000,00 €	3 838,70 €	600,00 €

Vote bilan financier 2023



Contre : **0 voix**

Abstention : **0 voix**

Résolution 3 :

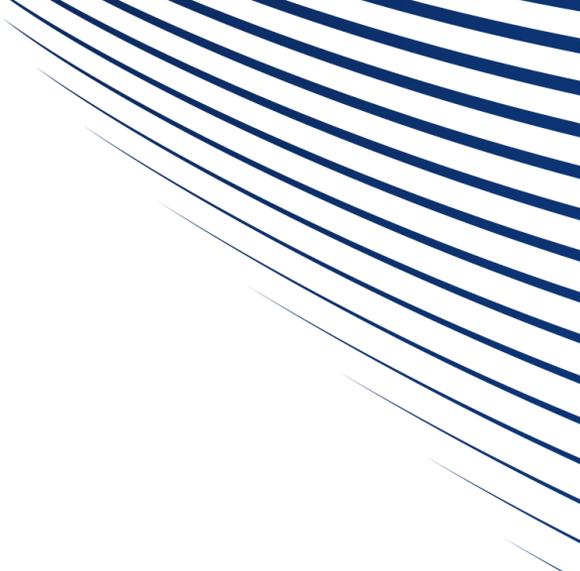
Le bilan financier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2024

BUDGET PREVISIONNEL BALLET 2024				
01 JANVIER 2024 au 31 DÉCEMBRE 2024				
FONCTIONNEMENT CSNB	PRÉVISIONNEL 2024	BUDGET 2024	ETAT DEPENSES	RECETTES
budget validé trésorier général		8 000,00 €		
FRAIS GÉNÉRAUX				
Logiciel compta	- €			
Site internet	300,00 €		222,00 €	
Informatiques (matériel et fournitures)	700,00 €			700,00 €
Total	1 000,00 €			
DÉPLACEMENTS				
AG	1 000,00 €			
COMPETITIONS PRESIDENT CSN	1 000,00 €		891,19 €	
Nations cup				
Réunions	1 000,00 €			
Séminaires	4 000,00 €			
Total	7 000,00 €			
FORMATIONS				
Total	- €			
TOTAL	8 000,00 €		1 113,19 €	700,00 €



Vote budget prévisionnel 2024



Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Résolution 4 :

Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.

Modifications du règlement sportif

1.3. L'éligibilité des membres des équipes :

Une Licence de Compétition Ballet, en cours de validité, est obligatoire pour toutes les compétitions.

Les patineurs doivent, de plus, obligatoirement tous être éligibles (au sens de la R.102 de l'ISU).

Le président de club devra, au moment des inscriptions en compétition et au plus tard 1 mois avant le début de la compétition, effectuer :

- Une déclaration auprès de la CSNB pour chaque patineur qui participerait à une ou plusieurs représentations rémunérées professionnelles (spectacles sur glace et/ou exhibitions) au cours de la saison sportive ;
- Une demande d'autorisation auprès de la CSNB pour chaque patineur qui participerait à au moins 10 représentations rémunérées professionnelles (spectacles sur glace et/ou exhibitions) au cours de la saison sportive.

Afin de lever tout risque d'interprétation négative sur l'éligibilité des patineurs, ceux-ci ne peuvent participer aux séminaires de formation organisés par la CSN Ballet.

Les entraîneurs ou chorégraphes participants à ces séminaires, titulaires ou assistants, abandonnent obligatoirement leur éligibilité sportive.

- Modifications
- Suppression
- Corrections

Modifications du règlement sportif

1.5.2. Inscriptions aux compétitions :

Obligatoires pour la participation aux Elites, au Critérium, aux championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior.

Le nombre d'équipes maximum par compétition est fixé à 20.

La CSNB mettra sur le site une fiche d'inscription générale qui doit servir pour toutes les compétitions.

La répartition des équipes sur les compétitions se fera selon l'ordre d'arrivée des intentions de compétition.

- 15 octobre : ouverture des intentions de compétition : le club devra envoyer à la CSNB une fiche d'intention par équipe.
- 15 novembre : fermeture des intentions de compétition.
- 30 novembre : la CSNB diffuse la répartition des équipes selon les intentions et le nombre d'équipe maximum que peut accueillir la compétition.
- 15 décembre date limite d'envoi des fiches d'inscriptions à la CSNB et de paiement aux clubs organisateurs par virement bancaire ou par chèque.

Si une équipe se désiste après le 15 décembre, les frais d'inscriptions seront dus.

1.5.3. Attribution des compétitions

Deux zones sont définies par une ligne horizontale Châteauroux / Long le Saunier. Au-dessus de cette zone est définie la zone A et en dessous la zone B.

Modifications du règlement sportif

1.5.4. Désignation des compétitions de ballet sur glace :

Les dossiers de candidature devront être adressés à la CSNB un mois avant la date de l'Assemblée Générale (AG). Les dossiers retenus par la CSNB seront proposés aux votes des présidents de clubs le jour de l'AG.

Les villes seront réparties sur 2 zones :

- Zone A : minimum 2 compétitions
- Zone B : minimum 2 compétitions

Attribution des compétitions :

- Priorité 1 : tout club souhaitant organiser pour la première fois une compétition ;
- Priorité 2 : les clubs n'ayant pas organisé de compétition retenue pour la participation aux championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior l'année précédente.

Pour le Critérium et les championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior, si les candidatures le permettent, il sera procédé à une alternance entre les 2 zones.

S'il y a d'autres compétitions, elles devront se fixer en dehors des dates retenues par la CSNB.

Exemple de sélection si plus de 2 clubs sont retenus pour une zone :

- Clubs retenus en 2021 par la CSNB : club 1 – club 2 – club 3
- Résultat du vote en 2021 : club 1 et club 3
- Le club 2 n'est pas retenu pour la sélection aux championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior mais peut organiser sa compétition sous les conditions citées plus haut.

Exemple si saison 2021 sur zone A :

- Club retenu en 2021 par la CSNB : club 1 – club 2 – club 3
- Le club 2 sera retenu d'office et le vote aura lieu entre les clubs 1 et 3 et ainsi de suite.

Modifications du règlement sportif

1.5.6. Conditions particulières aux championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior :

Les championnats de France et Masters peuvent se dérouler sur deux jours suivant le nombre d'équipes inscrites.

Pour participer aux championnats de France Novice et Junior, les équipes devront obligatoirement avoir participé à deux compétitions reconnues par la CSNB/FFSG dont une hors ligue minimum **au cours de la saison sportive**.

Pour participer aux Masters Senior, les équipes Senior devront obligatoirement avoir participé au dernier championnat de France Elites, sauf dans le cas où une équipe est en catégorie Senior pour la première fois lors de cette saison.

Les compétitions hors de France ne rentrent pas en considération pour la participation aux championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior.

Sur la même saison, l'équipe concourra obligatoirement dans la même catégorie que celle de son dernier engagement en compétition précédant les championnats de France Novice et Junior et aux Masters Senior.

Pour les catégories Novice et Junior, le classement des championnats de France déterminera les sélections pour la participation des équipes à la Nation's Cup de la saison suivante (si elle a lieu).

Pour la catégorie Senior, le classement des Masters Senior déterminera les sélections pour la participation des équipes à la Nation's Cup de la saison suivante (si elle a lieu).

! Sous réserve du nouveau format Elites en construction !

Modifications du règlement sportif

1.5.7. Participation au Critérium national :

Pour participer au Critérium national, les équipes Adulte, Open mix aged, Open + de 15 ans et Open – de 15 ans devront obligatoirement avoir participé à une compétition reconnue par la CSNB/FFSG **au cours de la saison sportive.**

Le classement du Critérium national déterminera les sélections pour la participation des équipes à la Gold Cup de la saison suivante (si elle a lieu).

1.7.3. Les entraînements officiels :

Si l'exercice chorégraphique et le ballet libre sont prévus sur deux jours différents, l'entraînement officiel durera 10 minutes pour l'exercice chorégraphique **(la musique pourra être jouée deux fois)** et 12 minutes pour le ballet libre.

2. Le ballet libre

2.1. La durée et chronométrage du ballet libre :

Les durées en fonction des catégories :

- Pour la catégories Senior : 5'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Junior : 5' + ou – 10 secondes
- Pour la catégories Novice : 4'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Open Mix aged : 4'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Open – de 15 ans : **4'30''** + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Open + de 15 ans : 4'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Adulte : 4'30'' + ou – 10 secondes

Modifications du règlement sportif

2.7. Mise en place des décors :

Pour le ballet libre, le processus de mise en place des décors sera le suivant : lorsque l'équipe précédente a quitté la glace avec ses décors, les patineurs de l'équipe suivante disposent d'1min30sec pour entrer sur la glace et mettre en place leur décor. Ils sortent ensuite de la glace et attendent d'être appelés pour leur 1 min. 30 sec. d'échauffement avec le reste de leur équipe.

La première équipe à patiner après un surfaçage agira de la même façon : les patineurs nécessaires à la mise en place des décors peuvent le faire, puis retourner à la porte jusqu'à ce que leur équipe soit appelée pour l'échauffement.

Dans le cas où toute l'équipe monte sur la glace pour mettre en place le décor, le juge arbitre commence alors le décompte du temps d'échauffement.

Dans le cas où les patineurs mettant en place le décor commencent à s'échauffer, le juge arbitre commence alors le décompte du temps d'échauffement.

La mise en place sur la glace et la sortie des décors doivent être réalisées par les patineurs eux-mêmes, chaussés de leurs patins.

Le juge de piste interdit l'accès de la piste à toute personne n'appartenant pas à l'équipe, en particulier à toute personne non chaussée de patins.

2.3. L'annonce du ballet libre :

Un texte de présentation de chaque Ballet, dans la langue du pays organisateur, est obligatoirement inséré au programme édité pour la compétition.

Le titre de l'exercice chorégraphique et celui du ballet libre sont lus au micro pour chaque équipe et chaque catégorie lors de l'échauffement de l'équipe.

Modifications du règlement sportif - Vote

Contre : **0 voix**

Abstention : **0 voix**

Résolution 5 :

Les modifications du règlement sportif sont approuvées à l'unanimité.

Tarif des inscriptions aux compétitions - Vote

Nouvelle tarification pour l'inscription des équipes en compétition.

Proposition de la CSN ballet sur glace :

220€ pour les compétitions nationales

250€ pour le Critérium national et pour le Championnat de France et Master

Tarif des inscriptions aux compétitions - Vote

Contre : **0 voix**

Abstention : **0 voix**

Résolution 6 :

Le tarif des inscriptions aux compétitions est approuvé à l'unanimité.

Calendrier 2024-2025

Séminaire des chorégraphes, entraîneurs et juges :

Date : à définir Lieu : à définir

→ Propositions : Epinal, Nantes, Paris → 12 et 13 octobre

Séminaire entraîneurs et capitaines d'équipes :

Date : à définir Lieu : à définir

→ Propositions : Colmar ou Paris → 4 janvier ou 11 janvier

Compétition du 01/03/2025 : nouvel appel à candidatures sera lancé

Compétition du 08/03/2025 : Epinal

Compétition du 05/04/2025 : Argenteuil

Compétition du 19/04/2025 : Villard-de-Lans

Compétition du 26/04/2025 : Le Havre

Critérium national 2&3/05/2025 : BELFORT

Championnats de France 3&4/05/2025 : BELFORT



Attribution Critérium et championnats de France 2026

Candidats à l'organisation du Critérium et des championnats de France 2026 :

- Clermont-Ferrand
- Colmar

Afin de diversifier la zone géographique, l'assemblée s'est accordée sur la validation de Clermont-Ferrand.

Présentation des travaux en cours

Catégorie Open

- Préparation à la prochaine Gold Cup
- Accompagnement vers les autres catégories

Développement international

- Développement européen
- Vidéo de présentation et support de présentation
- Soutien à l'organisation de compétition
- Formation de juges

Présentation du cahier des charges pour l'organisation d'une compétition

Précisions :

- **Rôle et missions du référent d'équipe**
- **Accréditations et licences des équipes**
- **Protocole des podiums**

Le cahier des charges sera disponible sur le site de la CSN ballet.

Autres modifications :

- Fiche d'inscription, fiche textes et déclarations seront modifiées pour la prochaine saison.



Fin de l'AG à 13h00

Merci à tous